



SNC • LAVALIN

Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite de personnes

2021

Chez SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. Nous nous engageons à protéger nos employés contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales :

SÉCURITÉ

INTÉGRITÉ

COLLABORATION

INNOVATION

TABLE DES MATIÈRE

STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT 3

Structure et activités 3

Chaîne d'approvisionnement 3

RISQUES 4

MESURES 5

Politiques et procédures 5

Devoir de signalement 6

Contrôle préalable 6

Formation et sensibilisation 6

Harmonisation avec les initiatives mondiales et les pratiques exemplaires 7

EFFICACITÉ 8

Notre engagement 8



STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

STRUCTURE ET ACTIVITÉS

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une société spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde.

SNC-Lavalin rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et réaliser des projets et des concepts de classe mondiale, et ce, en proposant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, les réseaux intelligents et la cybersécurité, l'ingénierie et la conception, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien, la mise hors service et les investissements de maintien – et nous l'offrons aux clients dans quatre secteurs stratégiques, soit de l'ingénierie, conception et gestion de projet (ICGP), des infrastructures, de l'énergie nucléaire et des ressources, appuyés par Capital. SNC-Lavalin observe des normes élevées en matière de santé et de sécurité, d'éthique et de conformité ainsi que de protection de l'environnement. L'entreprise s'engage à réaliser des projets de grande qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.

En 2020, l'entreprise a continué de peaufiner son orientation stratégique et a réitéré son objectif de créer de la valeur pour les actionnaires à long terme. Malgré les pressions exercées par la pandémie, SNC-Lavalin a réussi en grande partie. Au cours des prochaines années, l'entreprise a l'intention de maintenir et d'améliorer cette orientation, comme décrit ci-dessous. Voici les priorités stratégiques de SNC-Lavalin :

- Achever les projets clé en main à prix forfaitaire;
- Assurer le rendement constant des services d'ingénierie, dégageant ainsi une importante valeur;
- Se positionner pour un avenir durable et stimuler la croissance interne en tirant parti de nos capacités et technologies actuelles;
- Bâtir une organisation collaborative et connectée.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nous reconnaissons que nos chaînes d'approvisionnement posent un risque en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite de personnes. Cet environnement est en constante évolution, car nos activités s'étendent et fluctuent dans de nombreux secteurs géographiques et industriels, et une nouvelle chaîne est créée pour chaque nouveau projet que nous entreprenons. Selon les exigences de chaque projet, les participants à ces chaînes d'approvisionnement peuvent comprendre des sous-consultants, des sous-traitants, des fournisseurs d'équipement et de matériaux, des courtiers en main-d'œuvre et divers fournisseurs de services spécialisés.

Pour plus d'information sur nos attentes envers notre chaîne d'approvisionnement, [visionnez cette courte vidéo](#)



RISQUES

Nous évaluons les risques afin d'identifier les endroits où l'esclavage moderne et la traite de personnes risquent le plus de se manifester. Lorsque nous établissons que les risques sont plus élevés, nous mettons en œuvre des mesures d'atténuation.

COLS BLEUS

Nous savons que l'embauche de cols bleus constitue un risque important, ce qui est courant dans notre industrie et même dans nos propres activités. Le risque est encore plus grand dans le cas des travailleurs migrants. Nous avons cartographié notre utilisation de ces travailleurs sur nos lieux de travail, par pays d'origine (le cas échéant) et par pays de déploiement, et nous l'avons comparée à des valeurs comme l'indice mondial de vulnérabilité à l'esclavage, l'indice mondial de l'esclavage et l'indice de liberté humaine. Un certain nombre de pays ont donc été identifiés comme nécessitant une attention particulière de notre part, et nos efforts sont orientés en conséquence.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Il est bien documenté que le processus de recrutement, y compris le recours à des agences de recrutement ou de placement, peut présenter un risque d'esclavage moderne. Nous travaillons en collaboration avec nos agences de recrutement et de placement pour nous assurer que les candidats n'ont pas à payer de frais de quelque nature que ce soit.



MESURES

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Afin d'assurer la transparence du processus, l'entreprise met tous les documents de gouvernance à la disposition de tous les employés.

CODE DE CONDUITE

Notre [Code de conduite](#) établit les normes par rapport à notre façon de travailler ensemble pour le compte – ou au nom – de SNC-Lavalin. Cet important document exprime nos valeurs et comprend une section consacrée à l'esclavage moderne. Nous visons à maintenir les normes d'éthique les plus élevées dans la conduite de nos activités. Par conséquent, le respect du Code de conduite est obligatoire pour tout le personnel : c'est une condition pour travailler avec nous.

PROCÉDURE DE CONFORMITÉ

Étant donné que notre personnel est l'agent de première ligne dans l'application de notre valeur d'intégrité, nous avons une [procédure de Conformité](#) pour assurer l'application des principes énoncés dans notre Code de conduite. Ces principes ont trait à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, aux paiements de facilitation, à l'antitrust, aux contributions politiques, aux cadeaux et aux marques d'hospitalité, au devoir de signalement et à la façon dont nous traitons avec nos partenaires d'affaires.

FOURNISSEURS

Nous nous engageons à faire des affaires avec intégrité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs, sous-traitants et consultants respectent nos valeurs et nos normes d'éthique élevées. [Le Code de conduite des fournisseurs](#) résume les attentes et les principes directeurs de SNC-Lavalin, y compris ceux liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes.

APPROVISIONNEMENT

Nous nous efforçons d'être concurrentiels, tout en conservant des pratiques commerciales justes et éthiques. Pour assurer l'efficacité du processus, l'entreprise a mis en place une politique sur l'approvisionnement que notre personnel doit respecter. La politique énonce les principes et les règles d'approvisionnement de SNC-Lavalin et contribue à la création et au maintien de capacités, de processus et de systèmes efficaces de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les documents de gouvernance pertinents comprennent la Procédure de gestion des achats, la Procédure de vérification de l'intégrité des fournisseurs et l'instruction de travail sur la détermination des risques liés au projet. Ils énoncent les précautions à prendre pour éviter l'esclavage moderne et la traite de personnes.

RESSOURCES HUMAINES

Nous avons également des documents de gouvernance des ressources humaines pour protéger notre personnel et le personnel potentiel contre l'esclavage moderne et la traite de personnes. Il s'agit notamment de la Politique de ressources humaines et de la Procédure sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail. Dans certaines des opérations à risque plus élevé de l'entreprise, des dispositions ont été ajoutées à nos modèles de contact pour l'embauche d'agences de recrutement, plus particulièrement en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite de personnes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous mettons le [développement durable](#) au cœur de nos activités d'entreprise et de projets, ainsi que de notre stratégie d'affaires. En ce sens, chaque année, nous nous engageons dans notre Énoncé sur le développement durable à mener des activités commerciales qui profitent à la société et aux économies mondiales et locales. Ainsi, notre Stratégie d'affaires relative au développement durable reflète les objectifs de développement durable de l'ONU. Nous aidons les clients à faire face aux répercussions, aux possibilités et aux risques mondiaux, locaux, sociaux et économiques associés à nos projets.



DEVOIR DE SIGNALEMENT

Chez SNC-Lavalin, tous les employés et fournisseurs ont le devoir de signaler toute infraction connue ou soupçonnée au Code de conduite ou aux documents de gouvernance, de même que toute infraction aux lois, aux règles ou aux règlements en vigueur. Cette exigence est énoncée dans notre Code de conduite, dans notre procédure sur la Conformité et dans notre Code de conduite des fournisseurs. Notre instruction de travail processus de signalement décrit les différents canaux de signalement. L'un de ces canaux, la ligne de signalement, est exploité par un fournisseur de services externe et constitue un moyen anonyme de signaler les préoccupations en matière d'éthique et de conformité, y compris toute préoccupation au sujet de l'esclavage moderne et de la traite de personnes. La ligne est accessible non seulement au personnel de SNC-Lavalin, mais aussi à des tiers qui pourraient être témoins d'une infraction commise par notre personnel ou une personne qui travaille sur nos projets. L'équipe de la ligne de signalement est composée de membres parlant diverses langues afin de faciliter la communication et le signalement dans toutes les régions du monde.

Nous veillons à ce que le personnel et les tiers puissent divulguer, sans crainte de représailles, des préoccupations, des plaintes ou des allégations d'actes répréhensibles ou d'inconduite connus ou soupçonnés, et ce, peu importe les normes et les cultures locales.

Par la suite, nous nous engageons à examiner toutes les questions signalées et à faire enquête au besoin, dans un délai raisonnable.

Pour un survol sur notre devoir de signalement sans risque de représailles, [visionnez cette courte vidéo](#).

CONTRÔLE PRÉALABLE

Chez SNC-Lavalin, nous nous attendons à ce que les tiers avec lesquels nous travaillons adhèrent à des principes et valeurs en affaires semblables aux nôtres et respectent toutes les lois et règlements en vigueur. Avant de prendre des engagements envers des tiers, nous prenons des mesures pour évaluer adéquatement la relation et atténuer les risques connexes en effectuant un contrôle préalable selon le niveau de risque :

- Le contrôle d'intégrité 360° vérifie si le tiers est mentionné dans les sources de données internationales, a un historique de corruption, de collusion, de fraude ou de problèmes relatifs à la main-d'œuvre ou aux droits de la personne, est une société d'État ou une personne politiquement exposée ou figure dans la liste de référence de SNC-Lavalin, pour ensuite prendre les mesures d'atténuation appropriées.
 - Le processus de vérification de l'intégrité des fournisseurs fait partie intégrante du programme d'intégrité de SNC-Lavalin. Il fait appel à plusieurs outils afin d'assurer que les fournisseurs agissent de façon éthique grâce à une présélection rigoureuse et à un processus de surveillance continue.
 - Tous les clients des projets internationaux font l'objet d'une vérification de l'intégrité. Si nous faisons certaines découvertes, un examen préalable et l'approbation d'un responsable de l'intégrité et d'un président de secteur sont requis.
- Une évaluation uniforme des risques des partenaires d'affaires exerçant des fonctions intermédiaires entre SNC-Lavalin et des tiers est une exigence à l'échelle de l'entreprise. Sur la base d'un ensemble d'indicateurs de risque définis, tels que le risque de corruption dans le pays où le travail est entrepris, une cote de risque (de base, standard ou approfondi) est spécifiée pour chaque opération enregistrée. La cote de risque détermine les mesures subséquentes (p. ex., un contrôle préalable, des exigences d'approbation et des clauses contractuelles obligatoires) prises à l'égard des partenaires d'affaires.
- Les fournisseurs doivent accepter les dispositions contractuelles relatives à l'intégrité et respecter notre Code de conduite des fournisseurs.
- Dans les secteurs à risque élevé, nous veillons à ce que nos contrats avec les agences de recrutement stipulent qu'il est interdit d'exiger que les employés paient des frais de recrutement. De plus, dans le cadre de notre processus d'intégration dans ces mêmes domaines, nous vérifions auprès des cols bleus qu'on ne leur a pas demandé de payer de tels frais.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Chaque année, les employés de SNC-Lavalin de tous les niveaux doivent se soumettre à un processus de certification obligatoire visant à garantir que le Code de conduite est bien compris et appliqué au quotidien.

Quant à notre main-d'œuvre générale et aux cols bleus, nous veillons à ce qu'ils soient sensibilisés sur notre Code de conduite et nos valeurs en leur offrant des renseignements de différentes manières, notamment par des présentations d'intégration, des affiches et lors de réunions quotidiennes. Nous avons créé des pictogrammes à cet effet pour faciliter la compréhension et la connaissance des principes couverts par le Code de conduite. La boîte à outils sur l'esclavage moderne et la traite de personnes (qui comprend des affiches et un guide d'animation) fournit à notre main-d'œuvre un résumé de nos principes en matière d'esclavage moderne et de traite de personnes ainsi que des exemples concrets, et donne des conseils sur la façon de signaler toute infraction soupçonnée ou connue.

Dans le but de nous assurer que les risques d'esclavage moderne et de traite de personnes sont clairement perçus au sein de nos chaînes d'approvisionnement et de nos entreprises, nous offrons des formations supplémentaires à notre personnel occupant des postes clés. Ces formations expliquent expressément en quoi consiste la traite de personnes et comment la reconnaître, tout en proposant des stratégies de conformité pouvant être utilisées tant à l'interne que dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Tous les membres de notre conseil d'administration les ont suivies dans le cadre de leur intégration. Elles sont également à la disposition de tous nos employés et chaque gestionnaire peut, à sa discrétion, les attribuer à ses employés.

De plus, le conseil d'administration et les hauts dirigeants de l'entreprise ont assisté à une présentation en personne, animée par un conseiller juridique externe, visant à les sensibiliser et à leur faire comprendre les problèmes liés à l'esclavage moderne et à la traite de personnes.

Nous avons également publié sur notre site Web une courte vidéo sur notre Code de conduite des fournisseurs, qui aborde entre autres les droits de la personne et le devoir de signalement. La vidéo est offerte en quatre langues (anglais, français, espagnol et portugais).

HARMONISATION AVEC LES INITIATIVES MONDIALES ET LES PRATIQUES EXEMPLAIRES

À la fin 2015, nous avons adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), la plus importante initiative au monde dans le domaine de la responsabilité sociale d'entreprise, qui compte plus de 9 000 participants issus du milieu des affaires et 3 000 non issus du milieu des affaires, répartis dans plus de 160 pays. Nous y avons adhéré afin de souligner notre engagement à mettre notre vaste savoir-faire et nos ressources au service du développement durable dans le monde entier. Notre adhésion témoigne également de notre intention d'harmoniser nos stratégies et activités avec les dix principes du PMNU portant sur les droits de la personne, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Le 30 juillet 2020, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains, nous avons réitéré sur notre intranet notre détermination à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. De plus, au cours de notre Semaine de l'intégrité en novembre 2020, nous avons consacré une journée à l'esclavage moderne et à la traite de personnes, publiant des renseignements et des faits utiles sur notre intranet.



Mon passeport
est détenu
sans mon
consentement.



Que devrais-je faire?

**SIGNALEZ-
LE!**



L'esclavage moderne et
la traite de personnes
sont strictement interdits.

Pour signaler un tel fait ou demander conseil, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

- > votre superviseur
- > votre représentant, Ressources humaines
- > votre représentant en sûreté ou santé, sécurité et environnement
- > votre responsable de l'intégrité
- > le service des Affaires juridiques
- > la ligne de signalement de SNC-Lavalin



EFFICACITÉ

Le suivi de l'efficacité des mesures que nous prenons est important pour nous assurer de réduire efficacement le risque d'esclavage moderne.

Comme mentionné précédemment, nous nous engageons à examiner toutes les questions signalées et à faire enquête au besoin, dans un délai raisonnable. De plus, nous suivons l'évolution de toutes les séances de formation obligatoires de nos employés, veillant à ce qu'elles soient terminées à temps et assurant un suivi, au besoin. Nous croyons qu'il s'agit de mesures importantes pour faire passer le message, donner le ton et veiller à ce que tout acte présumé d'esclavage moderne soit traité.

NOTRE ENGAGEMENT

À SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. Nous nous engageons à protéger nos employés contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales : sécurité, intégrité, collaboration et innovation.

Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé, d'esclavage ou de traite de personnes à tous les niveaux de l'entreprise. En tant que signataires du PMNU, nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques exemplaires internationales reconnues, dont le respect des six principes concernant les conditions de travail et les droits de la personne.

Notre Code de conduite et notre Code de conduite des fournisseurs interdisent également la traite de personnes de même que le travail des enfants et le travail forcé. Tous les employés doivent respecter notre Code. En effet, ils doivent suivre une certification obligatoire sur celui-ci et ensuite réussir un examen afin de continuer à travailler pour nous. En ce qui concerne nos opérations, notre stratégie d'affaires durable reflète les objectifs de développement durable de l'ONU. Notre mission est de mener nos activités tout en tenant compte des réalités économiques, sociales et environnementales des différents pays du monde.

Cet énoncé est rédigé pour notre exercice se terminant le 31 décembre 2020 afin de satisfaire aux exigences de la loi britannique sur l'esclavage moderne (UK Modern Slavery Act 2015) ainsi que de la loi australienne sur l'esclavage moderne (Australian Modern Slavery Act 2018 (Cth)), et il s'applique au Groupe SNC-Lavalin inc. ainsi qu'à toutes ses filiales.



IAN L. EDWARDS
Président et chef de la direction
Membre du Conseil d'administration



SNC • LAVALIN

ENTITÉ DÉCLARANTE :

Groupe SNC Lavalin Inc.
455 boul. René Lévesque Ouest
Montreal, Québec, Canada, H2Z 1Z3